

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente mars à 19 h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

**Date de la convocation** : 24 mars 2022

**Présents** : Frédérique THIENNOT- Alain ROCHET – Maryline DOUSSAT-VITAL - Xavier FAURE – Michelle BARDOU - Fabrice BOCAHUT – Cécile POUCHELON - Eric PUJADE - Pauline QUINTANILHA – Jean-Luc LUPIERI – Françoise PANCALDI - Michel RAULET - Martine GUILLAUME - Jean-Christophe CID – Sandrine AUDIBERT – Henri UNINSKI - Audrey ABADIE – Patrice SANGARNE – Gilles BICHEYRE - Véronique PORTET - Gérard BORDIER – Carine MENDEZ - Alain DAL PONTE - Gérard LEGRAND - Anne LEBEAU - Clarisse CHABAL-VIGNOLES – Daniel MEMAIN - Michèle GOULIER - Xavier MALBREIL.

**Absent excusé** : Jean GUICHOU.

**Procurations** : Françoise LAGREU CORBALAN à Anne LEBEAU - André TRIGANO à Gérard LEGRAND.

**Secrétaire de séance** : Pauline QUINTANILHA

### ➤ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 01 février 2022

## I – RENOUELEMENT URBAIN

### 1-1. Demandes de subventions « aménagement de la promenade des maquisards et du boulevard de la libération – tranches 1 et 2 »

Le conseil a validé le plan de financement des opérations d'aménagement urbain : tranche 1 – Promenade des maquisards, d'un montant estimé à 720 000 € HT et tranche 2 – Boulevard de la Libération, d'un montant estimé à 480 000 € HT et des demandes de subventions correspondantes auprès du conseil régional Occitanie, du conseil départemental de l'Ariège, de l'Etat (DETR et DSIL).

**UNANIMITE**

## II - URBANISME ET STRATEGIE FONCIERE

### 2-1. Mise en œuvre des mesures de la compensation collective agricole de l'extension de la Zone d'Activité Economique Gabrielat 2 à Pamiers – Nomination des membres

Le conseil a validé la nomination de M. UNINSKI Henri, en qualité de membre titulaire et Mme POUCHELON Cécile, en qualité de membre suppléant, au comité de pilotage de mise en œuvre des mesures de compensation collective agricole de l'extension de la ZAE Gabrielat 2.

**UNANIMITE**

### 2-2. Avis sur le dossier d'étude d'impact en vue de la création d'une déviation de la RD 820 - Communes de Bonnac et de Pamiers

Le conseil a émis un avis favorable sur le dossier d'étude d'impact en vue de la création d'une déviation de la Route Départementale 820, au niveau du hameau de Salvayre, situé sur la commune de Bonnac.

**UNANIMITE**

### 2-3. Bilan de la politique foncière 2021

Le conseil prend acte du bilan politique foncier 2021 dont le montant des acquisitions correspond à 403 213,74 € et le montant des cessions est de 161 749,45 €.

**LE CONSEIL A PRIS ACTE**

### 2-4. Annulation de l'acquisition de terrains sis Rives de Cahuzac

Le conseil a validé l'annulation de l'acquisition et la de constitution d'une servitude de plusieurs parcelles sis Rives de Cahuzac appartenant aux consorts GALY.

**UNANIMITE**

### 2-5. Annulation de l'acquisition d'une partie de terrain à Bourges

Le conseil a validé l'annulation de l'acquisition d'une partie de terrain à Bourges appartenant à Madame DELPECH Yvette.

**UNANIMITE**



**2-6. Annulation de la cession du terrain nu sis avenue de la Rijole – Abattoirs – au profit de Monsieur REY**

Le conseil a validé l'annulation de la cession d'un terrain, avenue de la Rijole, au profit de Monsieur REY. Ce dernier ne souhaite plus acheter ce terrain.

**UNANIMITE**

**2-7. Annulation de l'acquisition d'un ancien moulin situé sur le lit du canal sis Lieu-dit La Cagne**

Le conseil a validé l'annulation de l'acquisition d'un ancien moulin situé à La Cagne au profit de la société MARLY. Celle-ci n'est pas le propriétaire dudit moulin.

**UNANIMITE**

**2-8. Acquisition d'un ancien moulin situé sur le lit du canal sis Lieu-dit La Cagne**

Le Conseil a approuvé l'acquisition de l'ancien moulin situé sur le lit du canal, sis lieu-dit La Cagne, d'une surface de 90m<sup>2</sup>, appartenant à Monsieur SOULA Michael, au prix de 1 €.

**UNANIMITE**

**2-9. Acquisition d'un terrain nu sis avenue du 9<sup>ème</sup> RCP appartenant à Harmonie Mutuelle – Projet de création d'une voie douce**

Dans le cadre du projet de création d'une voie douce sur l'avenue du 9<sup>ème</sup> RCP, le conseil a approuvé l'acquisition d'un terrain de 200m<sup>2</sup> appartenant à Harmonie Mutuelle Foncière, pour un montant total approximatif de 6 400 €.

**UNANIMITE**

**2-10. Acquisition du terrain d'assiette du City stade du Foulon appartenant à l'office public d'HLM de l'Ariège**

Le conseil a approuvé l'acquisition de parcelles de 314m<sup>2</sup>, au prix de 1 €.

**UNANIMITE**

**2-11. Acquisition d'un terrain nu sis chemin de Nautifaure – Elargissement de la voie publique**

Le conseil a approuvé l'acquisition d'un terrain chemin de Nautifaure, d'une surface de 30m<sup>2</sup>, appartenant à Monsieur RATHQUEBER Enzo, au prix d'1 €, en vue de l'élargissement de la voie publique.

**UNANIMITE**

**2-12. Constitution d'une servitude avenue de la Rijole**

Le conseil a approuvé la constitution d'une servitude au profit d'ENEDIS, avenue de la Rijole.

**UNANIMITE**

**III – TRAVAUX / DEVELOPPEMENT DURABLE**

---

**3-1. Mise à jour du règlement intérieur du service de l'eau**

Le conseil a approuvé le nouveau règlement du service de l'eau potable, version 01 2022. Il intègre les dispositions relatives à la protection des données des abonnés (RGPD).

**UNANIMITE**

**3-2. Travaux esthétiques réseau basse tension - effacement réseau aérien cours J. Rambaud**

Le conseil a approuvé le financement du retrait des câbles électriques aériens à réaliser par le Syndicat Départemental d'Energies (SDE 09), d'un montant approximatif de 1 380 €, correspondant à 60% du montant total.

**UNANIMITE**

**IV - FINANCES**

---

**4-1. Cession de biens matériels**

Le conseil autorise le Maire à régulariser la vente de 3 biens (tondeuse, fourgon benne et fourgon trafic) d'un montant de 5000 € chacun et de les sortir de l'actif de la collectivité.

**UNANIMITE**

**4-2. Commission intercommunale des impôts directs (CIID) – Proposition de désignation des représentants de la commune**

Le conseil a désigné 4 candidatures ville de Pamiers, pour siéger éventuellement à la commission intercommunale des impôts directs (CIID).

Membres titulaires : Henri UNINSKI, Michèle GOULIER, Alain DAL PONTE et Jean-Christophe CID.



Membres suppléants : Xavier FAURE, Gérard LEGRAND, Pauline QUINTANILHA, Michelle BARDOU.

### UNANIMITE

#### 4-3. Protocole d'accord transactionnel entre la ville de Pamiers et Madame NYA Zahra

Le conseil a approuvé le protocole d'accord transactionnel entre la ville et Madame NYA, afin de régler un différend entre les parties, et notamment la prise en charge financière d'un monument funéraire d'une valeur de 2 977 €.

### 5 ABSTENTIONS

#### 4-4. Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) et rapport afférent

Le conseil a pris acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires relatif à 2022, sur présentation du Rapport associés.

### LE CONSEIL A PRIS ACTE

## V – ADMINISTRATION GENERALE

### 5-1. Commissions municipales : modificatifs

Le conseil a pris acte du nouvel intitulé de la commission municipale n° 4 « Urbanisme et rénovation urbaine » et de la suppression de la commission n° 10 « Urbanisme et stratégie foncière ».

Le conseil a également désigné les nouvelles compositions des commissions municipales suivantes, après avoir procédé au vote à main levée des conseillers municipaux.

### COMMISSION 2 : « TRANSITION ENERGETIQUE, DEVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITE »

Vice-Présidente	1	<b>Cécile POUHELON</b>
MAJORITE	2	Jean-Christophe CID
	3	Pauline QUINTANILHA
	4	Gérard BORDIER
	5	Gilles BICHEYRE
	6	Fabrice BOCAHUT, en remplacement de Carine MENDEZ
	7	Audrey ABADIE
Liste « Union pour Pamiers avec André TRIGANO »	8	Jean GUICHOU
	9	Gérard LEGRAND
Liste « Pamiers citoyenne »	10	Daniel MEMAIN

### COMMISSION 4 : « URBANISME ET RENOVATION URBAINE »

Vice-Président	1	<b>Xavier FAURE</b>
MAJORITE	2	Maryline DOUSSAT-VITAL
	3	Jean-Christophe CID
	4	Pauline QUINTANILHA
	5	Françoise PANCALDI
	6	Jean-Luc LUPIERI
	7	Alain ROCHET, en remplacement de Martine GUILLAUME
	Liste « Union pour Pamiers avec André TRIGANO »	8
9		Gérard LEGRAND

Liste « Pamiers citoyenne »	10	Michèle GOULIER
-----------------------------	----	-----------------

### COMMISSION 8 : « CULTURE, PATRIMOINE CULTUREL ET TOURISME »

Vice-Président	1	<b>Jean-Luc LUPIERI</b>
MAJORITE	2	Eric PUJADE, en remplacement de Cécile POUCHELON
	3	Gérard BORDIER
	4	Sandrine AUDIBERT
	5	Michel RAULET
	6	Françoise PANCALDI
	7	Martine GUILLAUME
Liste « Union pour Pamiers avec André TRIGANO »	8	Gérard LEGRAND
	9	Anne LEBEAU
Liste « Pamiers citoyenne »	10	Xavier MALBREIL

### COMMISSION 9 : « AFFAIRES SCOLAIRES ET ENFANCE JEUNESSE »

Vice-Président	1	<b>Michel RAULET</b>
MAJORITE	2	Audrey ABADIE
	3	Jean-Luc LUPIERI
	4	Véronique PORTET
	5	Eric PUJADE
	6	Martine GUILLAUME, en remplacement de Carine MENDEZ
	7	Fabrice BOCAHUT
Liste « Union pour Pamiers avec André TRIGANO »	8	Clarisse CHABAL VIGNOLES
	9	Françoise LAGREU CORBALAN
Liste « Pamiers citoyenne »	10	Daniel MEMAIN

### COMMISSION 10 « GESTION ET TRAVAUX DU PATRIMOINE BÂTI ET URBAIN »

Vice-Présidente	1	<b>Pauline QUINTANILHA</b>
MAJORITE	2	Gilles BICHEYRE
	3	Alain DAL PONTE
	4	Fabrice BOCAHUT
	5	Gérard BORDIER
	6	Cécile POUCHELON, en remplacement de Jean-Christophe CID
	7	Sandrine AUDIBERT, en remplacement de Martine GUILLAUME
Liste « Union pour Pamiers avec André	8	Anne LEBEAU



TRIGANO »	9	Clarisse CHABAL VIGNOLES
Liste « Pamiers citoyenne »	10	Xavier MALBREIL

**UNANIMITE**

**5-2. Délégations et représentations diverses : modificatifs**

Le conseil a désigné des représentants du conseil municipal auprès des organismes extérieurs, en remplacements des conseillers démissionnaires.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Jean-Christophe CID	Sandrine AUDIBERT
2	Alain ROCHET	Gérard BORDIER
3	Pauline QUINTANILHA	Alain DAL PONTE

**SPL AGENCE REGIONALE DE L'AMENAGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION OCCITANIE (SPL ARAC OCCITANIE) :**

1	Alain ROCHET
---	--------------

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :**

	1	Michelle BARDOU
	2	Véronique PORTET
	3	Martine GUILLAUME
	4	Michel RAULET
	5	Patrice SANGARNE
	6	Audrey ABADIE
Liste « Union pour Pamiers avec André TRIGANO »	7	Françoise LAGREU CORBALAN
Liste « Pamiers Citoyenne »	8	Daniel MEMAIN

**ECOLES PUBLIQUES :**

**Représentant de Madame le Maire : Cécile POUCHELON**

Lestang Maternelle,	Michel RAULET
Lestang Primaire	Michel RAULET
Condamines	Véronique PORTET
Cazalé	Véronique PORTET
Canonges élémentaire	Michel RAULET
Gabriel Fauré	Fabrice BOCAHUT
Carmes et Pont-Neuf élémentaire et maternelle	Martine GUILLAUME

**ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION :**

Jean XXIII	Françoise PANCALDI
Jeanne d'Arc	Françoise PANCALDI
Notre Dame	Françoise PANCALDI

**UNANIMITE****VI – RESSOURCES HUMAINES****6-1. Création de 6 emplois permanents**

Le Conseil a autorisé le Maire à procéder à la création de six postes permanents à temps complet (35h) :

- 1 poste du cadre d'emplois des conseillers territoriaux des activités physiques et sportives – catégorie A – dont le niveau de rémunération est compris entre l'indice brut 444 et 101 ;
- 1 poste du cadre d'emplois des techniciens territoriaux – catégorie B - dont le niveau de rémunération est compris entre l'indice brut 372 et 707 ;
- 4 postes au grade d'adjoint technique – catégorie C - dont le niveau de rémunération est compris entre l'indice brut 367 et 432.

**5 VOIX CONTRE****6-2. Création de 3 emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité (Article L. 332-23.1° du Code Général de la Fonction Publique) (Ancien article**

**3-I.1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)**

Le Conseil a autorisé le Maire à procéder à la création de trois emplois non permanents à temps complet (35h) du 15/04/2022 au 14/10/2022, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité :

- 2 postes au grade d'adjoint technique - catégorie C – la rémunération maximale est fixée à l'indice brut 432 ;
- 1 poste au grade de rédacteur – catégorie B – la rémunération maximale est fixée à l'indice brut 597.

**5 VOIX CONTRE****VII - DECISIONS MUNICIPALES****7-1. Décisions municipales**

Le Conseil a approuvé les décisions municipales n° 22-001 à 22-014 ci-après :

<b>22-001</b>	Demandes de subventions – Homologation et amélioration de la piste BMX – Eclairage
<b>22-002</b>	Marché de prestation d'agents de restauration des cuisines satellites – Poursuite de l'exécution des prestations
<b>22-003</b>	Mise à disposition de locaux communaux – 77 Rue Gabriel Péri – Madame HENNECART
<b>22-004</b>	Acte constitutif – Régie de recettes n° 006 – Locations et emplacements
<b>22-005</b>	Demande de subventions – Aménagement urbain – Quartier du Foulon – Espace public
<b>22-006</b>	Convention de mise à disposition – La Providence 25 rue Gabriel Péri – Association 1000 tiroirs
<b>22-007</b>	Dépôt d'une déclaration préalable – Gymnase omnisports Irénée Cros – Création de deux éclairages zénithaux en toiture
<b>22-008</b>	Avenant à la convention d'occupation précaire d'un local au n° 32 rue Gabriel Péri à Pamiers par la SAS Pamiers Musique
<b>22-009</b>	Avenant à la convention d'occupation précaire d'un local au n° 15 rue des Jacobins à Pamiers par l'association « Les ateliers créatifs du sud »
<b>22-010</b>	Demande de subventions – Requalification et aménagement de la place de la République – Tranche 1 – Installation de bornes électriques et équipements pour les foires et les marchés de plein vent
<b>22-011</b>	Mise à disposition de locaux communaux – 21 avenue du Jeu du Mail – Consorts GARDEL



<b>22-012</b>	Mise à disposition de locaux communaux – 20 avenue de Foix – Croix rouge française
<b>22-013</b>	Action en justice – Ville de Pamiers c/ Mme Radia AYAD
<b>22-014</b>	Convention de cofinancement ANCT / Ville – Etude de définition du projet de réhabilitation des bâtiments du Carmel

**LE CONSEIL A PRIS ACTE**

